

Madame la Directrice Académique,  
Mesdames et Messieurs les membres du CTSD,

24, 24 c'est le nombre de collèges qui voient leur DHG baisser de 2h et plus, jusqu'à -57h pour les Lentillères, 5 voient leur dotation stagner, et 16 voient leur dotation progresser de plus de deux heures.

16, 16, c'est le nombre de classes de 6<sup>e</sup> supplémentaires que nous aurions eu si la barre des 28 élèves en 6<sup>e</sup> avait été maintenue. L'économie se chiffre en centaines d'heures, entre 200 et 400.

30, c'est le nombre d'élèves par classe en 6e à Bligny et aux Lentillères, il y a deux ans ils n'auraient été que 22, 29,2 à Is-sur-Tille et à Brochon en 6<sup>e</sup>, c'est 24, 6 qu'ils auraient été. La demande d'effectifs peu nombreux n'est pas une lubie de professeurs qui veulent travailler moins en corrigeant moins de copies. Avoir des effectifs réduits est aujourd'hui nécessaire pour pouvoir répondre à la demande de notre ministère d'individualiser, d'adapter, de différencier pour chaque élève et pour inclure tous les élèves. Notre ministère reconnaît lui même cette nécessité puisqu'il demande de baisser le nombre d'élèves en GS, CP et CE1, comme il le fait depuis longtemps dans les REP et REP+, et en SEGPA.

Concernant les ULIS, si une dotation spécifique leur est bien attribuée, nous demandons que les élèves d'ULIS soient comptabilisés dans leurs niveaux respectifs, comme nous l'avons demandé l'année dernière, car tel est l'esprit de la loi dite de l'école de la confiance : « *Les élèves accompagnés dans le cadre de ces dispositifs sont comptabilisés dans les effectifs scolarisés.* »

Nous nous permettrons aussi un comparatif avec les autres pays européens. La France est le pays ayant le plus d'élèves par classe dans le secondaire. La France est aussi le pays de l'OCDE où les professeurs passent le plus de temps à faire de la discipline, est-ce un hasard ? Et nous ne commenterons pas les performances de la France dans les enquêtes PISA. Aussi, nous ne saurons nous satisfaire de classes aux effectifs pléthoriques empêchant l'inclusion et rendant difficile sinon impossible différenciation et personnalisation de l'enseignement.

Un point COVID devant être fait ce soir, nous n'insisterons pas non plus sur la nécessité d'effectifs plus restreints pour limiter la contagion dans les classes.

Il est grand temps de se donner les moyens de sa politique. Oui, la France investit de moins en moins dans son éducation. La dépense publique qui lui est destinée est passée de 7,7 % en 1997, à 6,6 % en 2019 (part de l'Etat). La dépense publique de la France pour l'éducation est de 2 points inférieure à la moyenne de l'OCDE.

Nous reconnaissons que de nombreux établissements ont des classes à effectifs réduits du fait de leur isolement, ce n'est pas pour autant que d'autres doivent avoir des effectifs chargés et nous demandons que tous les élèves et tous les collègues puissent bénéficier des meilleures conditions de travail possibles.

Merci de votre attention.